

FONDS CLIMAT MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE



LOGO SOUMISSIONNAIRE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Titre du Programme : Projet de renforcement des capacités de résiliences des communautés vulnérables des huit communes du cercle de Niafunké dans la région de Tombouctou face aux effets néfastes des Changements Climatiques

Zones d'intervention : 8 communes du cercle de Niafunké, région de Tombouctou (Banikane Narhawa, Dianké, Léré, Koumaira, N'Gorkou, Soboundou, Soumpi)

Domaine prioritaire du Plan Stratégique : Agriculture, Foresterie, Energie

Produits du Plan Stratégique :

Produit : 3.1 et 3.2 : Restauration des terres agricoles dégradées et Mise à disposition de semences améliorées

Produits 4.1: Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables

Produit Attendu 5.1 ; 5.2 et 5.3 : Développement d'une filière durable de bioénergies ; Restauration des forêts classées dégradées et Mise en défense et régénération assistée de forêts villageoises

Nom du Soumissionnaire : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

Nom et titre du signataire : Edmond Moukala, Représentant, Chef de Bureau UNESCO Mali

Signature (Soumissionnaire) :



21/01/2021

Date/Mois/Année

Nom et titre du signataire du Fonds Climat :

Mme Diane Laly Guana
Coordinatrice

Date/Mois/Année

21/01/2021

Période du programme :	2021-2023
Numéro du Programme :	
Date de démarrage :	Juin 2021
Date de fin :	Mai 2023

Ressources totales requises :	\$ 992 474,5
Ressources prélevées sur le Fonds Climat Mali :	\$ 992 474,5
• Autres : 0	

Description sommaire

Le Projet Amélioration de la Résilience des agriculteurs aux Effets des changements climatiques du cercle de Niafunké est une initiative de l'UNESCO en partenariat avec la Direction Régionale de l'Agriculture de Tombouctou et du Consortium d'ONG BAARA NYUMAN et AMAED. L'objectif vise à améliorer les conditions d'existence des populations du cercle par la promotion de pratiques agricoles économiquement viables et écologiquement durables. Il s'inscrit dans le cadre du 4ème appel à proposition du Fonds Climat. En effet, les changements climatiques engendrent chaque année des pertes énormes en terres arables et en couvert végétal, entraînant des pertes de revenus agricoles importantes de 4239/francs CFA/ha/an selon les cultures. Pour les ressources forestières les statistiques de la FAO montrent que de 1990 à 2015, le Mali a perdu 30% de son domaine forestier et dans le Sahel en 30 ans plus de 45 % des forêts ont disparu.

Ce présent projet vise donc à renforcer les capacités de résilience des populations des 8 communes du cercle de Niafunké par le développement des actions CES/DRS à des fins agricoles et forestières, l'installation de bourgoutières, bosquets et de périmètres maraîchers contribuant à la résilience au Changement Climatique et à l'amélioration des revenus des populations vulnérables, les femmes et les jeunes.

Organisations / institutions participantes

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)	Edmond Moukala, Représentant et Chef de Bureau de l'UNESCO
ONG BAARA NYUMAN	Mr Issa DIARRA/Faladié IJA Bamako, Rue : 940 Porte non codifiée
ONG AMAED	Mr Oumar ASSOUMANE/ Faladié IJA, Bamako, Rue : 940 Porte non codifiée

LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 15/06/2021

À : Madame la Coordinatrice du Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali,
Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)
Quartier du Fleuve – Rue 311 – Porte 328
BP 2357 – Bamako, Mali
Email : aedd@environnement.gov.ml

Madame,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire pour le « *Projet de renforcement des capacités de résiliences des communautés vulnérables des huit communes du cercle de Niafunké dans la région de Tombouctou face aux effets néfastes des Changements Climatiques* ». Conformément à votre appel à proposition en date du 13/02/2020, nous vous soumettons par les présentes notre proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Edmond MOUKALA, Représentant, Chef de Bureau Mali

Nom du soumissionnaire : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

Adresse : Hamdallaye ACI 2000 (derrière Hôtel Massaley) B.P.E 17 63 Bamako – Mali/ Tél : +223 20 23 34 92/93/ Fax : 1 223 20 23 34 94

Signatures des organisations et institutions participantes (à mettre cachet)

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
ONG BAARA NYUMAN M. Issa DIARRA	
ONG AMAED M. Oumar ASSOUMANE	



PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE

Nom de l'Institution/organisation : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

Nom, titre et Adresse de la Personne : Edmond MOUKALA, Représentant, Chef de Bureau Mali, Bureau de l'UNESCO à Bamako, Hamdallaye ACI 2000 (derrière Hôtel Massaley) B.P.E 17 63 Bamako – Mali/ Tél : +223 20 23 34 92/93/ Fax : +223 20 23 34 94

Brève présentation de l'institution /organisation

- **Date de création**

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU) créée le 16 novembre 1945. L'UNESCO est présent au Mali depuis 1998 et est actuellement dirigée par M. Edmond MOUKALA.

- **Domaines d'intervention/types de prestations**

La coopération politique et économique des gouvernements ne suffit pas à assurer l'adhésion durable et sincère des peuples. La paix doit être fondée sur le dialogue, la compréhension mutuelle ainsi que la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Dans cet esprit, l'UNESCO développe des outils éducatifs, culturels et scientifiques pour aider chaque individu à vivre en tant que citoyen du monde. L'UNESCO travaille pour que chaque enfant et chaque adulte ait accès à une éducation de qualité. L'UNESCO renforce les liens entre les Nations en promouvant le patrimoine culturel et l'égalité de toutes les cultures. L'UNESCO favorise les programmes et les politiques scientifiques qui sont des plateformes de développement et de coopération. L'UNESCO défend la liberté d'expression, un droit fondamental et une condition essentielle pour la démocratie et le développement. Servant de laboratoire d'idées, l'UNESCO aide les pays à adopter des normes internationales et gère des programmes qui favorisent la libre circulation des idées et le partage des connaissances. La vision fondatrice de l'UNESCO est née en réponse à une guerre mondiale marquée par des violences racistes et antisémites. 70 ans après et de nombreuses luttes de libération plus tard, le mandat de l'UNESCO est plus pertinent que jamais. La diversité culturelle est attaquée et de nouvelles formes d'intolérance, de rejet des faits scientifiques et de menaces à la liberté d'expression menacent la paix et les droits humains. Le devoir de l'UNESCO est de réaffirmer les missions humanistes de l'éducation, de la science et de la culture.

- **Projets et programmes réalisés en lien avec le domaine prioritaire ciblé**

L'UNESCO, à travers le Secteur Sciences Exactes et Naturelles intervient dans deux grands programmes : Le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) et le Programme Hydrologique International (PHI), et plus particulièrement dans la région via les actions suivantes : **1)** Programme Régional UNESCO/MAB-PNUE/FEM sur le Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi arides d'Afrique de l'Ouest ; **2)** Projet d'amélioration du système traditionnel d'information des communautés de base pour un accès durable aux ressources naturelles (agro-sylvo-pastorales) ; **3)** Projet de mise en place d'un suivi écologique participatif de la biodiversité de la réserve de biosphère de la boucle de Baoulé au Mali ; **4)** Jeunesse et biodiversité au Mali : la responsabilité des jeunes dans la gestion de la biodiversité locale dans le village de Tienfala ; **5)** Le projet « Niger-Loire : Gouvernance et Culture » s'inscrit dans les efforts de sauvegarde du fleuve Niger ; **6)** Projet de la « Troisième école régionale d'énergie solaire pour les pays francophones d'Afrique » et **7)** Projet de

Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques à Bandiagara, Bankass, Kati et Kita.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Analyse de la situation

- **Zone d'intervention :**

Située à cheval sur le fleuve Niger, le cercle de Niafunké couvre une superficie de 12.000 km² répartie sur 8 Communes et 304 villages et fractions. Avec une population estimée à 263 241 habitants en 1918 (des ethnies Peuls, Songhaï, bamanan, Bozo et autres Tamasheks) le cercle de Niafunké est le plus peuplé de la région de Tombouctou. Situé au sud de celle-ci son climat est de type sahélien nord avec deux saisons bien distinctes : une saison pluvieuse (juillet à septembre) et une saison sèche (octobre à juin). Les moyennes pluviométriques annuelles varient entre 350 et 400mm. Le cercle comprend deux grandes zones naturelles bien distinctes : la zone exondée ou « haoussa » est située au nord du fleuve Niger ; elle englobe la plus grande partie de la commune de Soboundou, les communes de Léré, Dianké et Soumpi. La zone inondée ou « Gourma », la plus vaste, est située au sud du fleuve Niger ; elle comprend les communes de N'Gorkou, Koumaira, Fitouga et Banikane - Narhava. Cette zone, bien arrosée, est parcourue par le Niger et ses nombreux affluents qui se joignent et se séparent faisant de celle-ci une vaste plaine pendant la période des hautes eaux. La zone du gourma comprend également de nombreux lacs et mares contenant de l'eau une bonne partie de l'année. On peut citer entre autres les grandes plaines de la commune de Fitouga, les mares walamba et Kalmaba dans la commune de N'Gorkou.

Sur le plan économique les activités sont essentiellement centrées sur le secteur primaire. Jadis traditionnelle, l'agriculture se modernise progressivement grâce à l'appui des services techniques de l'état et des ONG qui ont progressivement introduit la riziculture à irrigation maîtrisée, le maraîchage. L'exploitation des bordures du fleuve Niger ; de ses affluents et les plaines inondées donneront de grandes potentialités en riziculture et contribueront fortement à atténuer voire enrayer les périodes de soudure. L'hivernage étant de courte durée, les populations se retrouvent concentrées le long des cours d'eau et au niveau des bas-fonds qui offrent des conditions de production favorables. Exploités et valorisés de façon optimale et durable, ces écosystèmes, pourront devenir de véritables pôles de production et de développement pouvant tirer vers le haut le développement local et régional. Au-delà de ces zones, il conviendra de récupérer progressivement toutes les terres dégradées à cause du faible niveau d'inondation et aussi de restaurer et revitaliser les fonctions écologiques de nombreuses mares des zones exondées abandonnées du fait de l'insuffisance des eaux d'inondation due elle-même au changement climatique. Il faut noter que les revenus des ménages sont altérés par les facteurs climatiques, mais également par l'accès limité aux marchés, la faible valorisation des productions locales et les bas prix payés aux producteurs. Sur le plan social, le chômage des jeunes et la précarité des conditions de vie accentuent l'exode rural et exacerbent les conflits sociaux pour l'utilisation des terres et des couloirs de transhumance.

Jadis rayonnant sur le plan culturel et humain, nourri par un tissu socio-économique solide, le Cercle de Niafunké est aujourd'hui d'une grande fragilité et vulnérabilité sur les plans

environnemental, social et économique. A cela s'ajoute une fragilité institutionnelle, née de la situation d'insécurité rampante avec ses différentes formes de trafics illégaux et d'actes criminels, et d'un déficit d'État en matière d'administration publique/technique et de gouvernance. Aussi, les écosystèmes, d'une variabilité naturelle importante sont exposés à différentes conséquences provoquées par le réchauffement climatique et les facteurs anthropiques négatifs.

- **Problèmes à résoudre et défis à relever**

Après les années 1973, le Mali fut soumis à des variations climatiques importantes. L'ensemble du pays connaît un déséquilibre écologique dû à la pression sur les ressources naturelles et les perturbations climatiques. On note une crise généralisée des écosystèmes surtout à cause de l'insuffisance de la pluviométrie, la dégradation accélérée des sols, la pression constante des hommes et des animaux entraînant du coup une baisse de la production et une dégradation constante des conditions de vie des populations.

Dans le cercle de Niafunké, l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des ressources forestières. Or, sa situation en pleine zone sahélienne nord, l'écosystème fragile, la baisse de la pluviométrie ont entraîné la baisse de la productivité et de la production. L'élevage, principal maillon de l'économie de la zone est à son tour confronté à une faible régénération de la biomasse, une diminution drastique des pâturages et des points d'abreuvement. Il faut noter que le fourrage aérien a presque disparu du fait de la surpâturation et de l'augmentation constante en besoin de bois de chauffe et d'œuvre. Les nombreux lacs, mares et rivières tarissent prématurément entravant le développement des ressources halieutiques.

Dans ce contexte d'insuffisance de revenus, accentué par la crise politico sécuritaire crescendo ces dernières années, une partie de la population a été forcée à l'exode surtout les jeunes. Cet exode, jadis saisonnier, devient de plus en plus massif et définitif.

Par ailleurs les populations se rassemblent de plus en plus aux abords des lacs, des mares et fleuves augmentant du coup la pression sur des ressources naturelles déjà éprouvées par la sécheresse conséquence du réchauffement climatique.

Le présent projet vise donc à développer des actions réduisant de manière significative et durable les effets combinés de ces facteurs par l'aménagement et le maintien du potentiel productif. Il vise également une adaptation des populations au contexte par le développement de techniques de production alternative innovantes.

Face au défi, les services techniques de l'état appuyés par les organisations internationales d'aide et les organisations non gouvernementales locales ont entrepris depuis plus de deux décennies, des actions de lutte antiérosive, de cultures maraichères innovantes, avec l'appui des partenaires allemands. Mais ces actions n'ont pu couvrir qu'une partie du cercle.

- **Interventions en cours /prévus :**

- ✓ **Interventions en cours**

Des projets sont en cours d'exécution dans la zone. On peut citer entre autres : le Projet de Reconstruction et de Relance Economique (PRRE) avec le soutien financier et technique de la Banque Mondiale. L'objectif de ce projet était de rétablir les infrastructures de base et de relancer les investissements productifs des communautés affectées par la crise. Les composantes essentielles sont la réhabilitation des infrastructures locales, l'appui aux investissements productifs, (périmètres rizicoles, périmètres maraichers, embouche bovine et ovine, aviculture,

banques de céréales, l'engagement communautaire et gouvernance locale. Ce programme fut conduit par l'ONG Baara Nyuman accompagnée par CARE International au Mali. D'autres projets sont accompagnés par la GIZ.

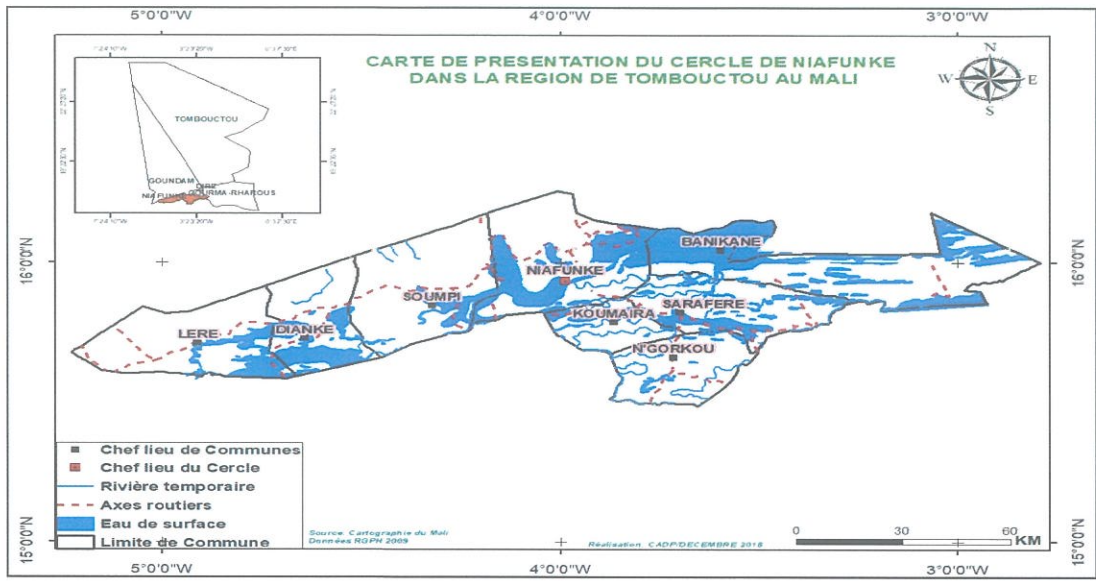
✓ **Interventions prévues :**

Le présent projet consiste à la restauration des terres agricoles dégradées, la promotion des activités économiques pour les jeunes et les femmes, l'aménagement des périmètres maraîchers, les bourgoutières, le renforcement des capacités des producteurs agricoles, la mise à disposition des semences améliorées, la restauration des forêts classées et la réalisation de bosquets villageois et la vulgarisation des foyers améliorés en banco.

• **Valeur ajoutée de la proposition ;**

Cette action entend procéder à l'établissement d'un cadre de concertation dynamique et actif entre l'ensemble des parties prenantes du projet c'est-à-dire les responsables communaux, les organisations communautaires de base, les associations socioprofessionnelles et les organisations des femmes et des jeunes, les personnes vulnérables et les exploitations agricoles familiales en vue de développer leurs capacités de résilience au changement climatique. De ce fait, la mise en œuvre de l'action nécessitera la prise en compte de la dimension changement climatique. Cela responsabilisera mieux les acteurs à la base et facilitera leur adhésion à la mobilisation des ressources humaines et matérielles indispensables à l'appropriation du projet par les bénéficiaires.

Par ailleurs, la présence et l'expertise développée par les services techniques de la Direction de Régionale de l'Agriculture de la région de Tombouctou et celles des ONG BAARA NYUMAN et AMAED depuis plus de deux décennies dans la zone constitue une valeur ajoutée sûre à la réussite du projet. L'étroite collaboration entre les principales organisations communautaires à la base amoindra aussi les risques de conflits entre les différents utilisateurs des ressources naturelles et contribuera à créer un climat de détente dans une zone affectée par une crise récurrente et à écosystème fragile. L'action s'insère ainsi dans les axes programmatiques du CCOCSAD des communes et utilisera une veille citoyenne autour des questions de conflits contribuant ainsi à l'atteinte des ODD. Les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les minorités, seront impliqués dans les prises de décision au niveau des organes décisionnels des collectivités afin de favoriser leur accès et contrôle aux ressources du terroir villageois.



Modèle logique et cadre de résultats du Programme

Objectifs et résultats attendus :

Objectif global

Renforcer les communautés villageoises vulnérables à accroître leur résilience au changement climatique par l'adoption de bonnes pratiques durables dans les domaines de l'agriculture, la foresterie et l'énergie dans les 8 communes du cercle de Niafunké pour une durée de trois ans.

Objectif spécifique 1

Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique

- **Résultat 1.1 :** restauration des terres arables et protection des berges de 50 ha (zaï, demi-lunes forestiers, plantation de protection sur les berges)
- **Résultat 1.2 :** 50 ha de plantation de protection (haies vives et brise vent)
- **Résultat 1.3 :** 20 ha de dunes fixées,
- **Résultat 1.4 :** 16 producteurs relais formés en technique de production de semences améliorées et 400 producteurs dotés en semences améliorées (riz, mil, niébé) ;
- **Résultat 1.5 :** 16 producteurs relais villageois sont formés en techniques d'exploitation météorologiques

Objectif spécifiques 2

Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif.

- **Résultat 2.1 :** 4 périmètres maraîchers grillagés et équipés de pompes solaires de 2 ha réalisés dans 4 villages
- **Résultat 2.2 :** 16 producteurs relais dont 8 femmes, formés en technique de conservation et de transformation des produits maraîchers ;
- **Résultat 2.3 :** 85 ha de bourgoutières sont mis en place pour l'amélioration des revenus des femmes et des jeunes.

Objectif spécifique 3 : Promouvoir l'adoption de technologies de pointe et innovantes par les communautés pour assurer la sécurité énergétique du pays, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- **Résultat 3.1 :** 1 500 foyers améliorés en banco sont réalisés ;
- **Résultat 3.2 :** 80 hectares de forêt classées restaurées dans les communes de Soboundou (Hamakoira, Singo, et Gambatou), commune de Koumaira : (forêts classées de Koumaira, Tioly, Mouyangué (qui sont toutes des doumeraies), commune de Soumpi ; forêts classées de Doua, Guéma, Gamba, Farana.
- **Résultat 3.3 :** réalisation de 80 ha de RNA (régénération naturelle assistée) et de mise en défens réalisés dans les communes de Banikane Narhawa, de Fittouga, et commune de N'Gorkou, Dianké et soumpi),

- **Résultat 3.4** : 16 pépiniéristes sont appuyés pour la production et l’approvisionnement en plants pour le repeuplement des forêts classées, des forêts à restaurer et aires consacrées à la RNA.
- **Résultat 3.5** : 30 ha de bosquets villageois sont réalisés

▪ **Produits et Activités**

• **Objectif spécifique 1**

Appuyer l’adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique

Produit 1.1: restauration des terres agricoles dégradées

- **Résultat 1.1.1** : 50 ha de restauration des terres agricoles et protection des berges
- **Activités 1.1.1.1** restauration des terres arables et protection des berges de 50 ha (zai, demi-lunes forestiers, plantation de protection des berges)
- **Résultat 1.1.2.** : 50 ha de plantation de protection (brise vent, haie vives)
- **Activités 1.1.2.1** : réalisation de protection de brise vent, haie vives sur 50 ha
- **Résultat 1.1.3** : 20 ha de dunes fixées ;
- **Activités 1.1.3.1** : fixation 20 ha de dunes
- **Résultat 1.1.4.**
 - ✓ 2 Schémas directeurs d’aménagement forestier communaux sont réalisés ;
 - ✓ 8 PDSEC révisés prenant en compte les dimensions changement climatique
- **Activités 1.1.4.1**
- Réalisation de 2 Schémas directeurs d’aménagement forestier communaux
- Révision et prise en compte de la dimension changement climatique de 8 PDSEC

Produit 1.2. : mise à disposition de semences améliorées

- **Résultats : 1.2.1** : 16 producteurs relais formés en technique de production de semences améliorées et 400 producteurs dotés en semences améliorées (riz, mil, niébé) ;
- **Activités 1.2.1.1** : formation en technique de production de semences améliorées 16 producteurs relais et dotation de 400 producteurs
- **Résultat 1.2.2** : 16 producteurs relais villageois sont formés en techniques d’exploitation météorologiques
- **Activités 1.2.2.1** Formation de 16 producteurs relais villageois en techniques d’exploitation météorologique.

▪ **Objectif spécifique 2**

Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusif

Produit 2.1 : diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables

- **Résultat 2.1.1** : 3 périmètres maraîchers de 2 ha grillagés, équipés de pompes solaires réalisés dans 3 villages
- **Activité 2.1.1.1** : Réalisation de 3 périmètres maraîchers de 2 ha grillagés équipés de pompes solaires dans 3 villages pour les associations de femmes :
- **Résultat 2.1.2** : 16 producteurs relais dont 8 femmes sont formées en techniques de conservation et de transformation des produits maraîchers :
- **Activité 2.1.2.1** : formation de 16 producteurs en technique de conservation et de transformation des produits maraîchers ;
- **Résultat 2.1.3** : 85 ha de bourgoutières sont mis en place pour l'amélioration des revenus des femmes et des jeunes.
- **Activités 2.1.3.1** : réalisation de 85 ha de bourgoutières

▪ **Objectif spécifiques 3**

Promouvoir l'adoption de technologies de pointe et innovantes par les communautés pour assurer la sécurité énergétique du pays, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Produits 3.1. : Développement d'une filière durable de bioénergie ;

- **Résultat 3.1.1**: 1 500 foyers améliorés en banco sont réalisés ;
- **Activités : 3.1.1.1** : Réalisation de 1 500 foyers améliorés en banco ;

Produit 3.2. Restauration des forêts classées dégradées et ou forêts mises en défens

- **Résultat 3.2.1** : 80 ha de forêts classées restaurées ;
- **Activités 3.2.1.1** : restauration de 80 ha de forêt classées ;
- **Résultat 3.2.2.** 30 ha de bosquets villageois sont réalisés ;
- **Activités 3.2.2.1.** Réalisation de 30 ha de bosquets villageois.
- **Résultat 3.2.3**: 16 pépiniéristes sont appuyés pour la production et l'approvisionnement en plants ;
- **Activités 3.2.3.1** : Appui de 16 pépiniéristes pour la production et l'approvisionnement en plants ;
- **Produit 3.3** Mise en défens et régénération assistée des forêts villageoises ;
- **Résultat 3.3.1** : 80 ha de RNA (régénération naturelle assistées) et de mise en défens réalisés dans les communes de Banikane Narhawa, de Fittouga, et commune de N'Gorkou, Dianké et soumpi) ;
- **Activités 3.3.1.1** : réalisation de 80 ha de RNA (régénération naturelle assistées) et de mise en défens dans les communes de Banikane Narhawa, de Fittouga, de N'Gorkou, Dianké et soumpi) ;
- **Résultat 3.3.2.** 16 rencontres communales et intercommunales sur l'installation des mises en défens ont été organisées ;
- **Activités 3.3.2.1** Organisation de 16 rencontres communales et intercommunales sur l'installation des mises en défens

▪ **Efficacité des activités proposées**

Les activités proposées tiennent leur efficacité de la pertinence des solutions que le projet compte apporter aux différents problèmes à savoir la création d'emplois et de revenus pour les groupes des jeunes et des femmes qui constituent plus de 50% de la population.

Les activités sont en cohérence également avec les priorités et objectifs nationaux de réduction de la pauvreté, de développement durable, de protection de l'environnement et de renforcement de la résilience des communautés rurales les plus vulnérables, face aux changements climatiques. Elles contribuent ainsi à l'atteinte des objectifs du fonds climat Mali. A cela il faut ajouter l'expertise au quotidien du porteur du projet la Direction Régionale de l'Agriculture de Tombouctou et son partenaire le consortium ONG BAARA NYUMAN et AMAED dans le domaine du renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques dans la zone de Niafunké.

• **Bénéficiaires et modalités de participations**

L'UNESCO coordonne les activités et les interactions entre toutes les parties prenantes du programme et le consortium Baara Nyuma assure la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- 400 agriculteurs dont les deux tiers sont des jeunes ;
- 64 maraîchères et maraîchers issus des groupements et associations de femmes et de jeunes ;
- 320 bénéficiaires de bourgoutière (jeunes) ;
- Les populations des communes de Soumpi, Soboundou et Koumaira (80 ha de forêts classées) ;
- Populations des communes de Fittouga, N'Gorkou, Banikane et Léré (forêts villageoises bénéficiant de la RNA et mises en défens) ;
- 16 pépiniéristes surtout des jeunes (huit communes) ;
- 8 collectivités communales à travers les CCOCSAD (Comité Communal d'Orientation, de Suivi et de Coordination des Actions de Développement).

▪ **Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme (2 pages)**

▪ **Pérennité des interventions prévues**

Il faut d'abord noter que les activités du projet s'intègrent parfaitement dans le plan d'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture (UNESCO) En fait les actions qui vont être menées sont partie intégrante des missions assignées à la DRA et si elle ne les mène pas c'est essentiellement par manque de financement.

La pérennisation des interventions réside aussi dans l'implication des acteurs dans le processus du projet à tous les niveaux :

- Au niveau village un comité de gestion est mis en place pour assurer la mise en œuvre correcte des activités du projet. Le comité de gestion est constitué des représentants des différentes associations et organisations de base bénéficiaires, des autorités villageoises. Dans tous les cas les associations et organisations féminines et jeunes seront les principales bénéficiaires.
- Au niveau communal, en plus d'intégrer les activités dans le PDESC, un comité de gestion et d'orientation est mis en place et se compose des représentants des élus, des autorités villageoises, des autorités administratives, de la chambre d'agriculture, des faitières communales et des organisations socioprofessionnelles et des services techniques.

- **Stratégie de mise à l'échelle**

Le projet interviendra en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (UNESCO). Ainsi les résultats obtenus seront mis à la disposition de ses agents pour reproduire les mêmes activités dans d'autres villages volontaires en fonction des capacités financières de ces derniers. D'autres ONG et associations communautaires de base ou associations socioprofessionnels seront également bénéficiaires de l'expérience de ce projet.

- **Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements**

Exécuté par un service technique la direction régionale de l'Agriculture le projet va collaborer avec les autres services techniques de la place notamment :

- ✓ Le service des eaux et forêts ;
- ✓ Le Projet de Réduction de Reconstruction Economique (PRRE) dans les actions, de maraîchage, de petits périmètres irrigués villageois (PIIV) reboisement de lutte et dans l'amélioration générale des conditions de vie des femmes ;
- ✓ Les divers petits projets des associations et ONG de la place dans le cercle de Niafunké.

En tout état de cause les activités que le projet compte entreprendre viendront en complément à celles déjà en place.

Modalités de mise en œuvre

- **Arrangement de gestion :**

L'ensemble du processus sera piloté, administré et supervisé par l'UNESCO qui est le répondant institutionnel devant le fonds climat Mali. L'UNESCO sera chargée du suivi, l'orientation, la gestion financière et technique du programme et recrutera une équipe de gestion du projet en son sein. Les fonds seront logés à l'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (UNESCO) et décaissés progressivement suivant une planification trimestrielle faite par l'équipe du projet avec la participation des trois parties prenantes (UNESCO, ONG Barra Nyuman, ONG AMAED). En fin de trimestre un rapport technique et financier permet de justifier les fonds décaissés. La soumission du rapport financier est accompagnée d'une demande de fonds pour le trimestre suivant adressé à l'UNESCO. Un compte sera créé par chaque ONG partenaire pour le projet où transitent les fonds. L'exécution des activités du projet sera confiée à une équipe recrutée sous contrat du Consortium ONG Baara Nyuman et AMAED. Cette équipe sera basée à Niafunké et conduite par un coordinateur ; l'équipe comprend aussi :

- ✓ Un (1) coordinateur ;
- ✓ Quatre (4) animateurs ;
- ✓ Un (1) chargé de projet (UNESCO)
- ✓ Un (1) Chargé de communication (UNESCO)
- ✓ Un (1) secrétaire comptable.

L'équipe du projet sera chargée d'un transfert progressif de capacités aux groupements et associations de producteurs de femmes et de jeunes.

2.2. Responsabilité des Organisations Participantes et transparence

La mise en œuvre de ce programme sera basée sur un partenariat fécond entre les ONG partenaires membres du consortium Baara Nyuma et l'UNESCO. Pour la mise en œuvre du projet les responsabilités des organisations participantes sont ainsi définies :

➤ **L'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (UNESCO)**

L'UNESCO est le maître d'œuvre du projet ; à ce titre elle est le partenaire financier du Fonds Climat et responsable de l'approvisionnement en fonds du projet qui lui sera alloué à cet effet. Elle est chargée de la supervision du projet. Les fonds des partenaires sont décaissés en fonction du plan d'action de décaissement du projet. Elle convoque les réunions trimestrielles et annuelles du projet en vue de faire l'état des lieux avec les autres parties prenantes. L'UNESCO dirige également les missions de suivi d'exécution périodiques en vue de s'assurer que le projet ne s'écarte pas de ses objectifs. La structure est responsable de la bonne utilisation des fonds et la promotion de la visibilité du projet.

✓ **Les ONG BAARA NYUMAN ET AMAED**

Le CONSORTIUM est chargé de la mise en œuvre. A ce titre il est chargé de recruter et de mettre en place le personnel du projet. Les ONG apportent l'expertise nécessaire au projet à travers la formation du personnel. Elle est responsable de la gestion administrative du personnel, organise les réunions du projet et transmet les rapports et les correspondances à l'UNESCO. Il est mandataire pour assurer une bonne planification, l'exécution et le suivi évaluation des activités en collaboration avec le soumissionnaire.

✓ **Le comité de pilotage :**

Il sera mis en place un comité de pilotage du projet composé d'un représentant de chaque partie prenante. Il a pour mission de faire respecter les engagements de chaque partie prenante, d'engager les réflexions sur l'avenir du projet, d'œuvrer pour l'option de résultats et de convoquer les réunions.

2.3. Plan de suivi évaluation et de communication

Le projet aura un modèle de suivi évaluation de type participatif, c'est-à-dire que les bénéficiaires sont associés à la collecte des informations et à leur utilisation pour améliorer progressivement les résultats du projet. Le but du suivi est d'assurer une mise en œuvre effective et efficace du projet en fournissant à tous les niveaux des informations. Il sera conçu des fiches de suivi pour permettre aux animateurs de renseigner tous les indicateurs des activités du projet. Ces informations seront validées en réunion mensuel secteur-projet.

La coordination du projet et l'UNESCO organisent des missions de suivi-appui-conseil en vue d'appuyer la mise en œuvre et le suivi des activités du projet.

Les parties prenantes participeront aux missions périodiques de supervision organisées pour s'enquérir du niveau d'exécution des activités.

Chaque trimestre la coordination du projet fera un rapport de synthèse de trois réunions mensuelles. Ce rapport est présenté aux parties prenantes (UNESCO, ONG BAARA NYUMAN, ONG AMAED) lors de la réunion trimestrielle et permettra de corriger les insuffisances du projet. C'est le rapport trimestriel validé qui sera transmis au secrétariat du Fonds climat Mali puis diffusé à tous les niveaux du projet pour assurer :

- ✓ Au niveau village l'information est diffusée sur les résultats du projet pour stimuler la participation des bénéficiaires ;
- ✓ Au niveau communal l'information est diffusée pour accroître la participation des collectivités ;

- ✓ Au niveau secteur la coordination du projet assurera une répercussion des recommandations des réunions trimestrielles en vue de motiver les techniciens de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture (UNESCO) et des animateurs projet ;

Rapportage (tenir compte des exigences du Fonds Climat Mali en la matière, soit un rapport trimestriel à fournir au plus tard le 15 du mois suivant la fin du trimestre civil)

- ✓ **Le rapport trimestriel** : Conformément aux exigences du Fonds Climat Mali, un rapport trimestriel est produit et envoyé au plus tard le 15 du mois suivant la fin du trimestre civil. Il est composé d'un rapport narratif et d'un rapport financier élaborés par la coordination du projet et adressés aux trois parties prenantes du projet. Après validation les rapports sont transmis au Fonds Climat.

- ✓ **Le rapport bilan annuel** : chaque année la coordination du projet élabore un bilan annuel technique et financier parallèlement au quatrième rapport trimestriel. Après la validation du rapport, le soumissionnaire le transmet au fonds climat.

- ✓ **Le rapport bilan du projet** : A la fin du projet, la coordination élabore un rapport bilan du projet technique et financier validé par les parties prenantes et adressé au fonds climat.

- **Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques du projet du projet**

Ledit projet a pour vocation de contribuer à la lutter contre les effets néfastes des changements climatiques dans la zone. A ce titre la mise en œuvre correcte des activités programmées et les infrastructures telles que les périmètres irrigués, les surfaces consacrées aux bourgoutières, les foyers améliorés et autres régénérations assistées seront d'un grand apport dans l'adaptation d'une part et d'autre part dans la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques. Les compétences transférées aux femmes et aux jeunes dans la transformation et la conservation des produits maraichers ainsi que la production des semences améliorées sont des gages certains de capitalisation du projet. Ainsi il sera réalisé un document de capitalisation de l'expérience et une synthèse des bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique.

ANNEXES

Annexe 1

Dans le cadre de cette requête soumise pour financement au Fonds Climat Mali, chacune des Organisations Participantes des Nations-Unies, notamment l'UNESCO, dispose d'un fondement juridique certifiant les relations entre celles-ci et le Gouvernement de la République du Mali.

N°	Nom de l'Organisation	Nature du Fondement Juridique	Numéro du Fondement Juridique	Date d'Obtention du Fondement Juridique
1	ONG BAARA NYUMAN	Accord cadre	N° 0484/000242	2 mai 2008
2	ONG AMAED	Accord Cadre	N° 0449/001226	15 avril 2008

En cas de Protocole de Coopération, chacune des Organisations Parties Prenantes de l'UNESCO s'engagent à soumettre à cette Agence des Nations-Unies, une copie de son fondement juridique pour examen et approbation. Ainsi, sur la base de cet exercice, les différentes Organisations citées ci-dessus formaliseront le reste des protocoles de collaboration en vue de la matérialisation de cette initiative liée à cette requête du Fonds Climat au Mali.

Annexe 1 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : Projet de renforcement des capacités de résiliences des communautés vulnérables des huit communes du cercle de Niafunké dans la région de Tombouctou face aux effets néfastes des Changements Climatiques

Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer	Objectif spécifique 1 : Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique					
Effet attendu	Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et ce l'eau dans les champs. Le développement et la diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse aideront aussi à réduire les risques d'échec des cultures					
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence ¹	Cibles finales ²	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre d'ha de terres dégradées restaurées à travers des techniques de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) couplées au rboisement	8 Communes du cercle de Niafunké	Etabli par l'étude	500	Rapport d'activité ; de suivi évaluation	UNESCO ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situat: ons sécuritaires
<i>Nombre de producteurs ayant accès à des semences améliorées</i>	7 Communes du cercle de Niafunké	Etabli par l'études	400	Rapport d'activités ; de suivi évaluation	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situat: ons sécuritaires
Produit Attendu 1.1³	Restauration des terres agricoles dégradées					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
<i>Nombre d'ha de terre restaurée</i>	8 Communes du cercle de Niafunké	Etabli par étude	100 (50ha terres arables) et 50ha berges	Rapport d'activité et de suivi /Supports visuels	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situat: ons sécuritaire
<i>Nombre d'ha de berges récupérées</i>						

¹ Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

² Il s'agit du niveau de résultats qu'on se fixe d'atteindre, de manière à pouvoir évaluer l'effet du projet ou programme.

³ Ces Produits doivent s'inscrire dans le cadre de l'Objectif spécifique attendu par le Fonds auquel le présent Programme répond. Les produits et les activités indicatives du Plan d'investissement du Fonds doivent guider le choix des indicateurs de résultats immédiats par le présent Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les Produits 2, 3, etc et les indicateurs associés.

	<i>Nombre de PDSC prenant en compte la dimension Changement Climatique</i>	8 Communes du cercle de Niagounké	Etabli par l'étude	protégées	Rapport d'activité et de suivi	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire	
Produit Attendu 1.2	Mise à disposition de semences améliorées							
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques		
Nombre de producteurs formés en techniques de production de semences améliorées	8 Communes (Dianké, Soumpi, Soboundou, N'Gorkou, Fitounga, Banikane, Koumarra, Léré	Etabli par l'étude	40	Rapport d'activité et de suivi	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire		
Nombre de producteurs dotés en semences améliorées et encadrés	8 Communes (Dianké, Soumpi, Soboundou, N'Gorkou, Fitounga, Banikane, Koumarra, Léré	Etabli par l'étude	400	Rapport d'activité et de suivi	UNESCO ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire		
Nombre de producteurs agricoles formés en techniques d'exploitation des données météorologiques dans les communes	8 Communes (Dianké, Soumpi, Soboundou, N'Gorkou, Fitounga, Banikane, Koumarra, Léré	Etabli par l'étude	16	Rapport d'activité et de suivi	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire		
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer		Objectif spécifique 2 : Aider les ménages vulnérables dans la diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus pour renforcer leur résilience socioéconomique et permettre un développement local inclusive						
Effet attendu		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la nutrition dans les ménages résultant er une meilleure vitalité Hausse des revenus à travers la diversification des activités ex : pêche, foresterie, élevage, etc. améliorant les filets de sécurité pour les ménages vulnérables 						

Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence ⁴	Cibles finales ⁵	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre de ménages touchés par les impacts des Changements Climatique ayant augmenté leurs revenus grâce aux AGR	8 Communes du cercle de Niakoumbe	Etabli par l'étude	380	Rapport d'activité, de suivi évaluation	UNESCO/ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire
% de la population rurale ciblée dans les zones d'intervention ayant adopté des technologies d'adaptation au changement climatiques	8 Communes du cercle de Niakoumbe	Etabli par l'étude	80%	Rapport d'activité, de suivi évaluation	UNESCO/ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire
Nombre d'emplois verts créés dans les zones ciblées	8 Communes du cercle de Niakoumbe	Etabli par l'étude	396	Rapports d'activité, de suivi évaluation	UNESCO/ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire
Nombre de micro-entreprises créées en soutien à la diversification économique	8 Communes du cercle de Niakoumbe	Etabli par l'étude	396	Rapports d'activités et de suivi évaluation	UNESCO/ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire
Produits 2.1 Diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables						
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre de périmètres maraichers réalisés	4 villages	0	4	Rapport d'activités, de suivi évaluation	UNESCO/ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire
Nombre d'exploitants formés en technique de conservation et de transformation des produits maraichers	8 Communes	0	16	Rapport d'activités, de suivi évaluation	UNESCO/ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire

⁴ Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

⁵ Il s'agit du niveau de résultats qu'on se fixe d'atteindre, de manière à pouvoir évaluer l'effet du projet ou programme.

<i>Nombre d'ha de bourgoutière</i>	5 communes	0	80	Rapport d'activités, de suivi évaluation	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/ONG AMAED	Situations sécuritaire
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer	Objectif spécifique 3 : Promouvoir l'adoption de technologies de pointe et innovantes par les communautés pour assurer la sécurité énergétique du pays, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.					
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> Le reboisement de près de 100,650 hectares devrait permettre à terme la séquestration d'environ 20 millions de tonnes de CO2 ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre via la réduction de la déforestation et de la consommation d'hydrocarbures. 					
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence⁶	Cibles finales⁷	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
<i>Évolution du Taux de couverture forestier des forêts classées et des forêts villageoises</i>	8 Communes du cercle de Niakoukélé	Etablis par étude	50%	Rapport d'activités ; Rapport ce suivi évaluation	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/O NG AMAED	Situations sécuritaire
<i>Nombres de ménages ayant adoptés l'utilisation de fourneaux et foyers améliorés</i>	8 Communes du cercle de Niakoukélé	Etablis par étude	1 500	Rapport d'activités ; Rapport ce suivi évaluation	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/O NG AMAED	Situations sécuritaire
Produit Attendu 1.3	Développement d'une filière durable de bioénergies					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
<i>Nombre de foyers améliorés réalisés</i>	8 Communes du cercle de Niakoukélé	Etablis par	1 500	Rapport	UNESCO	Situations

⁶ Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

⁷ Il s'agit du niveau de résultats qu'on se fixe d'atteindre, de manière à pouvoir évaluer l'effet du projet ou programme.

<i>et utilisés</i>	<i>Niafounké</i>	l'étude	d'activités : Rapport de suivi évaluation	/ONG BAARA NYUMAN/O NG AMAED	secritaire	
Produit Attendu 2.3	Restauration des forêts classées dégradées					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
<i>Nombre d'ha de forêts restaurées</i>		Etablis par l'étude	80 ha	Rapport d'activités de suivi évaluation	ONG BAARA NYUMAN/ ONG AMAED	Situations secritaire
Produit Attendu 3.3	Mise en défense et régénération assistée de forêts villageoises					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
<i>Nombre de mise en défens réalisée</i>	<i>8 Communes</i>	Etablis par l'étude	200 ha	Rapports d'activité de suivi évaluation	UNESCO /ONG BAARA NYUMAN/O NG AMAED	Situations secritaire
<i>Nombre d'ha RNA</i>	<i>8 Communes</i>	Etablis par l'étude	500 ha	Rapport d'activité de suivi évaluation	UNESCO/ON G BAARA NYUMAN/O NG AMAED	Situations secritaire
<i>Nombre d'hectares de bosquets villageois réalisés</i>	<i>8 Communes</i>	Etablis par l'étude	160 ha	Rapport d'activité de suivi évaluation	UNESCO/ ONG BAARA NYUMAN/O NG AMAED	Situations secritaire

(régénération naturelle assistées) et de mise en défens réalisés dans les 8 communes	assistées) et de mise en défens réalisés																		N°Gorkou, Dianké et soumpti	
Résultat 3.3.2. 16 rencontres communales et intercommunales sur l'installation des mises en défens ont été organisées	Activités 3.3.2.1 organisations de 16 rencontres communales et intercommunales sur l'installation des mises en défens																			16 000
Coordination & Suivi – Évaluation																				
	Coordination																			160 175
	Suivi																			13 640
	UNESCO/CONSORTIUM																			BAARA NYUMAN et AMAED
	Réunion Comité local de Pilotage (CLP)																			25 000
	BAARA NYUMAN et AMAED																			
	Évaluation à mi-parcours																			6 315
	Consultant																			
	Capitalisation																			6 000
	Équipement et fournitures																			12 100
	Fonctionnement																			39 976
Frais total des activités																				
Frais de 7% des Nations Unies (UNESCO)																				
																				927 546,5
Budget prévu total																				64 928
																				992 474,5

Libellé	Unité	Quantité	Valeur unitaire	Coût total (en US\$)	Montant FCFA
Coordination et fonctionnement					
1. Ressources humaines					
1.1 Coordinateur	Par mois	36	1 000	160 175	80 087 500
1.2 Responsable de projet UNESCO	par mois	36	600	21 600	10 800 000
1.3 Chargé de communication UNESCO	par mois	36	400	14 400	7 200 000
1.4 Animateurs (4 ADC)	Par mois	36	2 000	72 000	36 000 000
1.5 Secrétaire Comptable	Par mois	36	300	10 800	5 400 000
1.6 Indemnité de précarité personnelle projet (1 mois de salaire +25% du salaire/mois	indemnité	1	5375	5 375	2 687 500
2. Équipement et fournitures				12 100	6 050 000
2.1. Ordinateur portable	ordinateur	2	600	1 200	€00 000
2.2. Imprimante MULTIFONCTIONNELLE	Photocopieuse	1	1 000	1 000	500 000
2.4. Achat de moto de terrain	moto	5	1 600	8 000	4 000 000
2.5. Achat d'un vidéo projecteur	vidéo projecteur	1	600	600	300 000
2.6. Connexion internet haut débit	internet	2	650	1 300	650 000
3. Fonctionnement				39 976	19 988 000
3.1. Location Véhicule	véhicule	60	120	7 200	3 500 000
3.2. Carburant pour véhicule	litre	4140	1,4	5 796	2 898 000
3.2. Fourniture de bureau	mois	36	100	3 000	1 500 000
3.3. Eau et électricité	mois	36	50	1 800	500 000
3.4. Fonctionnement Moto	moto	180	60	10 000	5 000 000
3.5. Vignettes moto et assurance	Moto	15	92	1 380	690 000
3.6. Location bureau	Bureau	36	200	7 200	3 600 000
3.5. Frais bancaire (AGIOS)	mois	36	100	3 600	1 800 000
Sous-total Coordination et Fonctionnement				212 251	106 125 500

Activités et services										
4. Lancement du Projet et réunion de cadrage										
4.1 Lancement et réunion de cadrage du projet + TV										
		1	1	16000	16000	8000000				
4.2. Etude de la situation de référence		1	1	6000	6000	3000000				
Sous total lancement										
1er Produit du programme/projet : restauration des terres agricoles dégradées										
Activité 1.1.1.1 : Restauration des terres arables et protection des berges (zai, demi-lune forestier, plantations de protection de berges)	ha		50	1000	50 000	25 000 000				
Activité 1.1.2.1 Plantation de protection (brises vent, haies vives)	ha		50	1000	50 000	25 000 000				
Activité 1.1.3.1 : Fixation de dunes	ha		20	1 600	32 000	16 000 000				
Activité 1.1.4.1 : Schéma directeur d'aménagement forestier et révision PDSEC	Schéma/8PDSEC		8	8000	64 000	32 000 000				
Sous total produit 1										
2ème Produit 1.2 : mise à disposition de semences améliorées										
Activité.1.2.1.1. Formation et dotation des producteurs relais en technique de production de semences améliorées	Formation/dotation		40	450	18 000	9 000 000				
Activité 1.2.2.2 : formation en technique d'exploitations météorologiques	Formation		16	112,5	1 800	900 000				
Produit 2.1 diversification des activités génératrices de revenus dans les communautés vulnérables										
191 300 95 650 000										
Activité.2.1.1.1 : réalisation de périmètres maraichers	Nbre		4	30 000	120 000	60 000 000				
Activité 2.1.2.2 : Formation des producteurs relais en technique de conservation de transformation des produits maraichers	Formation		16	81,25	1 300	650 000				
Activité 2.3.1 : Réalisation de bcurgoutières	ha		80	875	70 000	35 000 000				

Sous total produit 2								211 100	105 550 000
Produit 3.1. Développement d'une filière durable de bioénergie									
Activité 3.1.1.1. : Réalisation de foyers améliorés en banco	Nbre	1500	10	15 000	7 500 000				
Activité 3.1.2.1. : Restauration de forêts classées	ha	80	603	48 240	24 120 000				
Produit 3.2. Mise en défens et régénération assistée des forêts villageoises								56 000	28 000 000
Activité 3.2.1.1. : Réalisation de bosquets villageois	ha	160	200	32 000	16 000 000				
Activité 3.2.2.1. appui aux pépiniéristes	Nbre	50	480	24 000	12 000 000				
Produit 3.3. Mise en défens et régénération assistée des forêts villageoises								116 000	58 000 000
Activités 3.3.1.1. réalisation RNA	ha	500	200	100 000	50 000 000				
Activités 3.3.2.1. : Rencontres communales et intercommunal et installation et mise en défens	ateliers	16	1 000	16 000	8 000 000				
Sous total produit 3								235 240	117 620 000
Suivi et évaluation								50 955	25 477 650
Evaluation à mi-parcours		1	1	6315,3	3 157 650				
capitalisation		1	1	6 000	3 000 000				
Suivi UNESCO/AMAED /BAARA NYUMAN/DRA	trimestre	10	1 364	13 640	6 820 000				
Réunion comité Local de pilotage	semestre	5	5 000	25 000	12 500 000				
Sous total des activités								715 295	357 647 650
Total Activités + coordination et Fonctionnement								927 546	463 773 150
5. Coûts d'appui indirects 7% UNESCO								64 928	32 464 121
6. Total général du projet								992 474,5	496 237 271

2. Budget par Catégories et Codes Économiques

CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES	MONTANT TOTAL (US\$)
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	160 175
2. Fournitures, produits de base et matériaux	-
3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	12 100
4. Services contractuels	701 655
5. Voyages	36 636
6. Contreparties des transferts et subventions	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	16 980
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	927 546
X8. Coûts d'appui indirects	64 928
TOTAL Org. Part. Des N.U	992 474.5

Annexe 5: Tableau des risques

Type de risqué (ex. Organizational/operational/financier/technique)	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
<i>Engagement des institutions d'encadrement et des communautés ciblées</i>	Organizational	I=Mineur (1) P= faible (1)	Information, éducation et communication (IEC); Sensibilisation des leaders Concertations locales	ONG AMAED/ONG BAARANYUMAN
<i>Conflits fonciers & sociaux</i>	Organizational	I= moyen (2) P=moyenne (2)	Information, éducation et communication (IEC); Sensibilisation des leaders Concertations locales Renforcement des capacités	ONG AMAED/ONG BAARANYUMAN et les leaders communautaires
<i>Des catastrophes climatiques imprévues viennent perturber la mise en œuvre</i>	-	I= Fortes (5) P=moyenne (2)	Information, éducation et communication (IEC); Sensibilisation des leaders Concertations locales Elaboration schéma Renforcement des capacités	ONG AMAED/ONG BAARA NYUMAN et les leaders communautaires

Annexe 6 : Cadre de résultat du Fonds Climat Mali

Indicateurs	Lien avec les ODD	Unité	Point de référence (2018) ⁸	Source de vérification	
Niveau 1 : contribution du FCM au développement durable national					
Vulnérabilité ⁹ sociale	Taux national de pauvreté (2017)	ODD 1	%	46,9	Consommation Pauvreté Bien-Etre des Ménages, Avril 2017-Mars 2018, INSTAT
Économie	Evolution de la croissance économique (2017) ¹⁰	ODD 8	%	5,5	Comptes nationaux de 2017 INSTAT
Environnement	Evolution (%) des émissions de GES dans les secteurs clés (Energie agriculture, Foresterie et Changements d'Affectation des Terres (2010))	ODD 13	%	0,06	CDN (2015) ; une initiative ¹¹ du ministère de l'Environnement et de l'AEDD pour collecter les émissions GES annuellement est en cours : Un système de suivi de Mesure et de Notification et de Vérification.
Niveau 2 : contribution du FCM à la stratégie nationale sur les changements climatiques					
Secteur de l'agriculture	Part de la population en insécurité alimentaire (2017)	ODD 2	%	22,6	Analyse Intégrée du contexte du Mali (AIC) Octobre 2017 – PAM et Ministère d'Agriculture sur la https://www.populationdata.net/pays/mali/
	Taux de certification de semences améliorés adaptés aux changements climatiques	ODD 12	%	83,96	Rapport annuel de LABOSEMI ¹² Synthèse des lots de certification de campagne 2017-2018
	Part des ménages à l'accès à l'eau potable ¹³ (2017)	ODD 6	%	83,6	Le rapport Consommation Pauvreté Bien-être des Ménages, Avril 2017-Mars 2018, INSTAT

⁸ Il n'a pas toujours été possible de trouver des données de référence pour l'année 2018, ainsi les années les plus récentes ont été précisées au niveau de l'indicateur.

⁹ Concernant le côté social, le choix a été l'analyse de la vulnérabilité le FCM agri sur la définition nationale de l'INSTAT, la pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Mine Coudouel, Jesko S. Henschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes.

¹⁰ Les comptes économiques du Mali sont élaborés selon la méthodologie du « PIB plus comparable ». Le PIB plus comparable est une méthodologie harmonisée d'élaboration des comptes nationaux mise en place par l'AFRISTAT dans tous les pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Les comptes économiques du Mali présentent le PIB nominal et le PIB réel en ressources et en emplois selon les différents secteurs d'activité et les différentes utilisations.

¹¹ Une version provisoire du projet de Système de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV) pour le suivi de la mise en œuvre de la CSN du Mali en collaboration avec la GIZ, le Ministère de l'Environnement et l'AEDD

¹² Labosem est un Centre de Contrôle de la Qualité des Semences

¹³ La définition d'eau potable est celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en terme d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau pour boire.

	Indicateurs	Lien avec les ODD	Unité	Point de référence (2018) ⁸	Source de vérification
Secteur de l'énergie Part de la population rurale desservie par des systèmes hors réseau (mini-réseaux et systèmes autonomes) de services électriques à base d'énergies renouvelables (2010)	La part des énergies renouvelables (hors grande hydroélectricité) dans le bilan énergétique global du pays (2015)	ODD 7	%	10	Plan d'Action Nationale d'Energie Renouvelable Nov 2015, Ministère de l'Energie et de l'Eau. Une initiative de la Direction Nationale de l'Energie est en cours pour le suivi et collecte des EnRS annuellement dans le 'Projet d'Appui à la Promotion des EnRS' (PAPERM) ¹⁴ et les premières collecte seront disponible fin 2019
	Production de bois énergie ¹⁵ Superficie de reboisement	ODD 15	t Ha	120 102,2 ¹⁶ 32517,7	DNEF, Rapports annuels (2017) DNEF, Rapports annuels (2017)
Secteur de la foresterie Le montant total de financement accordé par le FCM pour des projets par secteur prioritaire.	Niveau 3 : les opérations du FCM Agriculture Energie Foresterie	ODD 12 ODD 7 ODD 15	USD USD USD	5,022,360 1,092,042 144,444	Plan de travail des documents de projets Plan de travail des documents de projets Plan de travail des documents de projets

¹⁴ Le secrétariat technique est en contact avec le chef du projet de PAPERM à la DNEF.

¹⁵ Le bois énergie est l'additif n du bois de chauffage et du charbon de bois. Les données viennent du rapport annuel cependant on retrouve les données de charbon de bois et ainsi que le bois de chauffage qui sont récolté dans des unités de mesures différentes. Pour le calcul, le principe est qu'il faut 7kg de bois pour 1kg de charbon. On a décidé de ramener tout en tonne

¹⁶ Le bois énergie = charbon de bois + bois de chauffage = 234,15 t + 119 868t = 120102,15 tonnes

CHARBON DE BOIS :
333454 Om/1000 = 334,54 kg
3344,54 kg/1000 = 3,345 tonnes de charbon
33,45 X 7* = 234,15 tonnes de bois
*(7kg de bois = 1kg de charbon)
BOIS DE CHAUFFE :
413339,25 St. X 290** = 119858382,5 kg
** (1st = 290kg)
119868382,5 kg/1000 = 119 868 tonnes de bois

	Indicateurs	Lien avec les ODD	Unité	Point de référence (2018) ⁸	Source de vérification
La prise en compte du genre par les projets financés par le FCM	La part de projets qui ont atteint la promotion de l'égalité entre et hommes femmes ¹⁷	ODD 5	%	16,7	Rapport d'activité annuelle
	Part de l'adaptation dans la mise en œuvre des projets	ODD 13	%	81,2 ¹⁹	Plan de budget dans les documents de projets
Volet pour lutter contre les changements climatiques ¹⁸	Part de l'atténuation dans la mise en œuvre des projets	ODD 13	%	19,8	Plan de budget dans les documents de projets
	Effet de levier pour le cofinancement	ODD 13	%	6,4	Document de Projets
Niveau 4 : la gestion du FCM					
La gestion de performance du secrétariat technique	Le coût total des projets financés montant total des ressources mobilisées	ODD 13	USD	6,258, 846	Rapport d'activité annuel du PNUD-MPTF
		ODD 13	USD	13,821, 118 ²⁰	Les accords de financement
	Nombre de rapports de visite de terrain soumis au Comité de Pilotage annuellement ²¹	ODD 13	Nombre	2 ²²	Rapport consolidé des activités du ST

¹⁷ La promotion de l'égalité entre l'homme et la femme est défini comme tous les projets qui œuvrent au renforcement du pouvoir économique et sociale des femmes et qui prennent la composante féminine en tant que bénéficiaire et actrice de la mise en œuvre des projets.

¹⁸ Le secrétariat technique soumettra s'aligner sur l'ODD 5 : à la loi malienne instaurée, une loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015 qui exige un quota des 30% pour les femmes.

¹⁹ L'adaptation et l'atténuation sont les deux réponses principales au changement climatique, il important de préciser qu'un projet peut toucher aux 2 volets de l'aspect du CC que ce soit l'atténuation ou l'adaptation. L'atténuation cherchant à combattre ses causes et l'adaptation visant à réduire ses impacts. L'adaptation et l'atténuation ont toutes deux pour objectif de lutter contre le changement climatique, mais avec des moyens différents : la première s'attaque à ses conséquences, en réduisant la vulnérabilité sociale et écologique ; la seconde traite ses causes, en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Deux stratégies complémentaires, que les projets auraient tout intérêt à combiner pour améliorer leur efficacité et, surtout, éviter les incohérences et les conflits.

²⁰ UNICEF: adduction eau et panneau solaire ; antenne, CI:AMM ; la foresterie, PANDERCY adaptation

²¹ Engagement et libérer USD 10 142 142 pour la Suède et USD 3,618,977 pour la Norvège.

²² (Objectif 2 par an pour chaque projet)

Ce chiffre sera finalisé à la fin de 2018.

	Indicateurs	Lien avec les ODD	Unité	Point de référence (2018)⁸	Source de vérification
	Part du total des projets approuvés sur le montant décaissé annuel	ODD 13	%	73,21%	http://mptf.undp.org/tools/query/projects?filter_fun_d=3MIL00
	Taux d'exécution des activités programmées dans le PTBA du FCM (2017)	ODD 13	%	94,6	Plan de Travail Secrétariat Technique envoyé au PNUD Mali